

[Portail Québec > Actualité gouvernementale > Fil de presse > Terminaison des régimes de retraite de Papiers White Birch](#)

## Terminaison des régimes de retraite de Papiers White Birch

QUÉBEC, le 27 mai 2013 /CNW Telbec/ – Les participants et les retraités des différents régimes de retraite de Papiers White Birch sont invités à assister aux assemblées d'information concernant la terminaison de leur régime de retraite. Ces réunions auront lieu les 28, 29 et 30 mai à Rivière-du-Loup, les 10 et 11 juin à Gatineau et le 12 juin à Québec. Leur employeur s'étant mis sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et ayant terminé les régimes, 2 324 participants, dont 1 398 retraités et bénéficiaires, ont vu leurs droits être réduits.

Les sept régimes de retraite de Papiers White Birch sont en situation de terminaison. Il s'agit des régimes des syndiqués de bureau, des syndiqués d'usine et des non-syndiqués de F.F. Soucy, à Rivière-du-Loup, des syndiqués et des non-syndiqués de Papier Masson, dans la région de Gatineau, ainsi que des régimes des syndiqués et des non-syndiqués de l'usine Stadacona, à Québec.

Les assemblées d'information, en présence de représentants de l'administrateur provisoire du régime et de la Régie des rentes du Québec, permettront notamment aux personnes concernées de connaître les différentes options qui s'offrent à elles pour l'avenir.

Pour les retraités, les bénéficiaires et les travailleurs âgés de plus de 55 ans, l'option de confier l'administration de leur rente réduite à la Régie sera expliquée.

Cette option permet de demander que leur rente réduite soit administrée par la Régie pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans et même dix ans si les circonstances le justifient. La Régie doit alors sécuriser leur rente de retraite et tenter de la bonifier.

En respect des dispositions de la Loi, la Régie a pour politique de tenir l'assemblée d'information le plus tôt possible. Cette façon de faire permet aux personnes qui le souhaitent d'obtenir rapidement des réponses à leurs questions et d'avoir le temps de prendre une décision éclairée. Les participants devront, à l'aide de leur relevé personnel de droits, prendre leur décision pour la suite des choses d'ici le 17 juillet 2013 pour six des sept régimes visés. L'assemblée des non-syndiqués de Stadacona aura lieu plus tard. Toutes les personnes concernées ont déjà reçu ou recevront prochainement leur relevé de droits et l'invitation à l'assemblée concernant leur régime.

### Dates et lieux des séances d'information :

#### F.F. Soucy

Employés syndiqués de bureau : mardi 28 mai 2013, à 18 h 30, à l'Hôtel Levesque,  
171, rue Fraser, Rivière-du-Loup

Employés syndiqués d'usine : mercredi 29 mai 2013, à 13 h ou à 18 h 30, au cégep de Rivière-du-Loup

Personnel non syndiqué : jeudi 30 mai 2013, à 13 h ou à 18 h 30, à l'Hôtel Levesque

#### Papier Masson

Employés non syndiqués : lundi 10 juin 2013, à 13 h ou à 18 h 30, à la Corporation des loisirs de Masson-Angers, 97, rue de l'Aréna, Gatineau (secteur Masson)

Employés syndiqués : mardi 11 juin 2013, à 13 h ou à 18 h 30, à la Corporation des loisirs de Masson-Angers

#### Stadacona

Employés syndiqués : mercredi 12 juin 2013, à 13 h ou à 18 h 30, au Centre Horizon,  
801, 4<sup>e</sup> Rue, Québec

### Source et information :

Pierre Turgeon  
Régie des rentes du Québec  
Téléphone : 418-657-8716, poste 3439  
Cellulaire : 418-572-4327  
[pierre.turgeon@rrq.gouv.qc.ca](mailto:pierre.turgeon@rrq.gouv.qc.ca)

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



[© Gouvernement du Québec, 2009](#)